

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE POLICE  
DU 16 OCTOBRE 2017

Sous la présidence de M. Alain MATHOT, Bourgmestre de Seraing  
M. le Président ouvre la séance à 19h33

**SÉANCE PUBLIQUE**

Il est procédé à l'appel nominal.

Absents : MM. TODARO, LAEREMANS, Mme GELDOF, M. ROBERT, Mme KRAMMISCH,  
MM LAMMERETZ et BARBIER.

Le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2017, dernière en date, ayant été tenu à disposition des membres conformément aux dispositions légales en la matière, le Conseil de police, unanime, dispense M. le Secrétaire de la lecture des décisions prises au cours de ladite séance et approuve le procès-verbal à l'unanimité.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

Nous avons reçu le 14 octobre un courriel par lequel M. Marc LAMMERETZ remet la démission de son mandat de conseiller de police, laquelle fait l'objet du point 6 qui vous sera proposé en urgence.

**La présentation du projet d'analyse de risque de la Zone de police Seraing-Neupré - Méthode COSO - est reportée.**

**- MM. TODARO et ROBERT entrent en séance -**

**M. le Chef de corps répond à une remise en cause de l'exercice de son mandat par des membres de la délégation syndicale.**

- Intervention de M. Thiel
- Intervention de M. Todaro
- Intervention de M. Sciortino
- Réponses de M. le Président et M. le Chef de corps
- Intervention de M. Thiel

## LE CONSEIL,

OBJET N° 1 : Quatrième cycle de mobilité. Appel à mobilité.

Vu la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux ;

Vu l'arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police ;

Vu l'arrêté royal du 20 novembre 2001 fixant les modalités relatives à la mobilité du personnel de police ;

Vu la circulaire GPI 15 du 24 janvier 2002 concernant la mise en œuvre de la mobilité au sein du service de la police structuré à deux niveaux, à l'usage des autorités locales responsables des zones de police ;

Vu l'arrêté royal du 20 décembre 2005 portant modification de divers textes relatifs à la position juridique du personnel des services de police ;

Attendu qu'il y a lieu de déclarer vacants deux emplois au cadre officier (commissaire de police du service proximité et commissaire de police au département police administrative), deux emplois au cadre moyen (inspecteur principal de proximité et inspecteur principal police secours) et trois emplois au cadre de base (inspecteur de proximité, inspecteur au service local de recherche et inspecteur au service police secours) et de prévoir l'ouverture de réserve de recrutement pour chaque place ;

Vu la décision du collège de police du 4 octobre 2017 arrêtant l'ordre du jour du conseil de police,

## DECIDE

par 16 voix "pour", 0 voix "contre", 0 abstention, le nombre de votants étant de 16 :

1. de déclarer vacants deux emplois au cadre officier (commissaire de police du service proximité et commissaire de police au département police administrative), deux emplois au cadre moyen (inspecteur principal de proximité et inspecteur principal police secours) et trois emplois au cadre de base (inspecteur de proximité, inspecteur au service local de recherche et inspecteur au service police secours) et de prévoir l'ouverture de réserve de recrutement pour chaque poste ;
2. de déterminer comme suit les documents de vacance d'emploi à communiquer à la Direction de la mobilité et de la gestion des carrières :

ZP – 5278 : SERAING/NEUPRE

CADRE OPERATIONNEL - CADRE OFFICIER

**Chef de service du service proximité**

**1. Catégorie(s) de personnel qui peut(peuvent) s'inscrire pour la vacance d'emploi :**

Personnel Ops - Cadre Officier – Commissaire de police

**2. Description de la fonction :**

- Travailler sous l'autorité du directeur du département "proximité"
- Organiser le service et les tâches liées selon le modèle de "police de proximité"
- Veiller particulièrement à l'approche transversale dans la résolution des problèmes en développant et entretenant des partenariats internes et externes dont la gestion des indicateurs
- Faire toute proposition dans le but d'améliorer le fonctionnement du service (management participatif)
- Veiller à respecter en toute loyauté à la vision édictée
- Exercer une fonction de contrôle sur base de la circulaire CP 3
- Répondre à tout appel relatif à l'exécution du service et veiller à utiliser les possibilités statutaires à bon escient
- Etre responsable de l'aspect "bien-être au travail", en planifiant les activités de services selon les règles statutaires, en privilégiant une harmonie au sein du service, en faisant preuve d'une totale transparence, en installant une politique de travail visant à éviter et, à défaut, en apaisant directement tout conflit naissant
- Veiller au respect du matériel, à son bon fonctionnement et au juste approvisionnement dans l'intérêt du service sur base d'un modèle de gestion dit de bon père (bonne mère) de famille
- Veiller à la qualité des devoirs rédactionnels, tant sur le fond que sur la forme, ainsi que le respect des délais de transmission édictés par les autorités
- Veiller à la qualité, à la justesse de la transmission de l'information dans l'intérêt de la résolution des enquêtes (RIR, RAR, DOS, etc.)
- Veiller à la planification et à la réalisation des opérations en concertation avec le département de l'optimisation, à l'implication ses collaborateurs en y participant de manière active prioritairement dans le domaine du phénomène des stupéfiants

- Réagir à l'émergence de tout phénomène, veiller à l'exécution des patrouilles puis en assurer les comptes-rendus sur base de compteurs et autres indicateurs de travail
- Participer à la tenue à jour de la documentation locale
- Gérer tout événement majeur tant judiciaire qu'administratif en collaboration avec les différents départements de la police locale de SERAING-NEUPRE et de l'Officier de police administrative de garde
- Faire rapport le plus rapidement possible au Directeur de département ou au Chef de corps en son absence de tout événement particulier soit grave ou à risque de retentissement médiatique
- Participer et veiller à une présence obligatoire lors des réunions des comités de quartier organisées par l'autorité administrative et en assurer le suivi
- S'impliquer dans la gestion de la voirie afin d'améliorer la sécurité routière
- Participer aux réunions internes organisées par le Directeur de département
- Participer au rôle des officiers de permanence de garde
- Favoriser et faire preuve d'un esprit de service

#### **Risques potentiels liés à :**

- Risques spécifiques (Poste de sécurité)
- Agressions verbales et/ou physiques, accident de circulation, port d'armes, chutes diverses
- Stress, sentiment d'insécurité, lésions physiques, brûlures, maladies
- Risques définis
- Exposition à un agent chimique et/ou biologique
- Contact avec personnes, animaux, produits, objets ou environnements à risques
- Utilisation de moyen incapacitant
- Irritation, intoxication, infection
- Contraintes physiques (conditions ergonomiques)
- Travail sur écrans
- Fatigues oculaires, maux de tête, RSI (microtraumatismes liés à des tâches répétitives ou des positions soutenues)
- Intempéries
- Inconfort, maladies
- Travail de nuit et vacations irrégulières, risques spécifiques ou charges physique ou mentale
- Perturbation du biorythme
- Contraintes mentales et charge psychosociale
- Agressions entraînant un stress post-traumatique
- Mises en situations potentiellement dangereuses ou humainement interpellantes
- Stress chronique ou aigu avec conséquences possibles sur le plan psychique ou physique

### **3. Profil souhaité :**

#### **a) Compétences spécifiques**

- Etre apte au travail sur le terrain
- Etre en possession du permis de conduire

#### **b) Compétences**

- Participer à un échange d'idées à propos des tâches courantes
- Comprendre et utiliser des documents articulant des logiques différentes et/ou comportant une information sortant du contexte habituel
- Rédiger des documents de types et de complexités divers, liés au contexte habituel de travail
- Identifier l'information pertinente dans un ensemble de données complexes et inhabituelles et concevoir un message clair et adapté
- Adapter sa présentation personnelle aux situations diverses selon les règles de l'organisation
- Situer son domaine d'activité par rapport aux domaines voisins, en comprendre les processus clés et le fonctionnement
- Posséder une connaissance approfondie des bases théoriques liées à la fonction, les appliquer à des situations inhabituelles et complexes
- Appliquer les techniques habituelles dans des situations diverses et complexes
- Déterminer des objectifs pour soi-même et pour autrui en cohérence avec les grandes orientations de l'organisation
- Moduler un programme de travail selon la nouveauté et la complexité de la situation en appliquant les opérations adéquates requises
- Donner des instructions adaptées selon les circonstances de l'exécution et la complexité de l'activité considérée

- Adapter le suivi des objectifs de l'équipe et la gestion des moyens alloués selon les diverses situations rencontrées
- Repérer les tensions et les satisfactions présentes dans le groupe et adapter son action en conséquence pour renforcer la cohésion et l'enthousiasme au sein du groupe
- Au travers des diverses activités du groupe, montrer l'importance de l'objectif commun et augmenter l'adhésion du groupe à celui-ci
- Planifier et fixer des priorités dans des tâches complexes, pouvoir intégrer l'incertitude dans la planification
- Adapter sa prise de décision à la nouveauté et/ou la difficulté des situations rencontrées, pouvoir y intégrer l'incertitude
- Avoir une influence sur le fonctionnement du groupe, lui donner une orientation répondant à la diversité des circonstances rencontrées, en cohérence avec la stratégie de l'organisation
- Etre détenteur de la formation fonctionnelle judiciaire recherche
- Avoir suivi la formation continue recours aux indicateurs
- Avoir suivi la formation continue gestion d'enquête
- Avoir suivi la formation continue en matière de drogues naturelles et synthétiques
- Avoir suivi des formations continues en matière de police administrative, circulation routière

**4. Lieu habituel de travail :**

La zone de police de SERAING-NEUPRE dans son entièreté

**5. Renseignements complémentaires :**

Direction du personnel  
rue de la Bouteille 65  
4100 SERAING

**6. Date ultime d'introduction des candidatures :**

Laisser à l'appréciation du DGP/DPM

**7. Date ultime souhaitée avant laquelle la sélection doit s'effectuer :**

A déterminer ultérieurement par le Chef de corps

**8. Evaluation spécifique :**

Néant

**9. Compétences particulières :**

Néant

**10. Emploi vacant à la date :**

1<sup>er</sup> mars 2018

**11. Composition de la commission de sélection :**

Néant

**12. Tests d'aptitude :**

Test d'aptitude en maîtrise de la violence, test écrit et/ou interview en fonction du nombre de candidats

ZP – 5278 : SERAING/NEUPRE  
CADRE OPERATIONNEL - CADRE OFFICIER  
**Directeur du département**  
**police administrative**

**1. Catégorie(s) de personnel qui peut(peuvent) s'inscrire pour la vacance d'emploi :**

Personnel Ops - Cadre Officier – Commissaire de police

**2. Description de la fonction :**

- Gérer un département dont la mission est centrée sur une série de tâches dédiées à la police administrative au sens de la loi sur la fonction de police
- Travailler sous l'autorité du chef de corps
- Organiser la gestion du département et les tâches liées selon le modèle de l'excellence dans la fonction de police
- Veiller particulièrement à l'approche transversale dans la résolution des problèmes en développant et entretenant des partenariats internes et externes
- Faire toute proposition dans le but d'améliorer le fonctionnement du département (management participatif)
- Veiller à respecter en toute loyauté la vision édictée
- Organiser un système de contrôle interne sur base de la circulaire CP 3
- Répondre à tout appel relatif à l'exécution du service et veiller à utiliser les possibilités statutaires à bon escient
- Etre responsable de l'aspect "bien-être au travail", en planifiant les activités de services selon les règles statutaires, en privilégiant une harmonie au sein du département, en faisant preuve d'une totale transparence, en installant une politique de travail visant à éviter et, à défaut, en apaisant directement tout conflit naissant

- Veiller au respect du matériel, à son bon fonctionnement et au juste approvisionnement dans l'intérêt du département sur base d'un modèle de gestion dit de bon père (bonne mère) de famille
- Veiller à la qualité des devoirs rédactionnels, tant sur le fond que sur la forme, ainsi que le respect des délais de transmission édictés par les autorités
- Veiller à la qualité, à la justesse de la transmission de l'information en matière de police administrative
- Veiller à la planification et à la réalisation des opérations en concertation avec le département de l'optimisation, à l'implication ses collaborateurs en y participant de manière active prioritairement dans le domaine de la sécurité, de la tranquillité, de la salubrité et de la propreté publiques
- Réagir à l'émergence de tout phénomène puis en assurer les rapports administratifs requis
- Participer à la tenue à jour de la documentation locale
- Gérer tout événement majeur tant judiciaire qu'administratif en collaboration avec les différents départements de la police locale de SERAING-NEUPRE et de l'Officier de police administrative de garde
- Faire rapport le plus rapidement possible au chef de corps sur tout événement particulier soit grave ou à risque de retentissement médiatique
- Participer aux réunions internes organisées par le Chef de corps
- Participer au rôle des officiers de garde en matière de police administrative
- Favoriser et faire preuve d'un esprit de service
- Orienter une gestion quotidienne sur base d'outils modernes

#### **Risques potentiels liés à :**

- Risques spécifiques (Poste de sécurité)
  - Agressions verbales et/ou physiques, accident de circulation, port d'armes, chutes diverses
  - Stress, sentiment d'insécurité, lésions physiques, brûlures, maladies
- Risques définis
  - Exposition à un agent chimique et/ou biologique
  - Contact avec personnes, animaux, produits, objets ou environnements à risques
  - Utilisation de moyen incapacitant
  - Irritation, intoxication, infection
  - Contraintes physiques (conditions ergonomiques)
  - Travail sur écrans
  - Fatigues oculaires, maux de tête, RSI (microtraumatismes liés à des tâches répétitives ou des positions soutenues)
  - Intempéries
  - Inconfort, maladies
  - Travail de nuit et vacations irrégulières, risques spécifiques ou charges physique ou mentale
  - Perturbation du biorythme
  - Contraintes mentales et charge psychosociale
  - Agressions entraînant un stress post-traumatique
  - Mises en situations potentiellement dangereuses ou humainement interpellantes
  - Stress chronique ou aigu avec conséquences possibles sur le plan psychique ou physique

### **3. Profil souhaité :**

#### **a) compétences spécifiques**

- Etre apte au travail sur le terrain
- Etre en possession du permis de conduire

#### **b) compétences**

- Participer à un échange d'idées à propos des tâches courantes
- Comprendre et utiliser des documents articulant des logiques différentes et/ou comportant une information sortant du contexte habituel
- Rédiger des documents de types et de complexités divers, liés au contexte habituel de travail
- Identifier l'information pertinente dans un ensemble de données complexes et inhabituelles et concevoir un message clair et adapté
- Adapter sa présentation personnelle aux situations diverses selon les règles de l'organisation
- Situer son domaine d'activité par rapport aux domaines voisins, en comprendre les processus clés et le fonctionnement
- Posséder une connaissance approfondie des bases théoriques liées à la fonction, les appliquer à des situations inhabituelles et complexes

- Appliquer les techniques habituelles dans des situations diverses et complexes
- Déterminer des objectifs pour soi-même et pour autrui en cohérence avec les grandes orientations de l'organisation
- Moduler un programme de travail selon la nouveauté et la complexité de la situation en appliquant les opérations adéquates requises
- Donner des instructions adaptées selon les circonstances de l'exécution et la complexité de l'activité considérée
- Adapter le suivi des objectifs de l'équipe et la gestion des moyens alloués selon les diverses situations rencontrées
- Repérer les tensions et les satisfactions présentes dans le groupe et adapter son action en conséquence pour renforcer la cohésion et l'enthousiasme au sein du groupe
- Au travers des diverses activités du groupe, montrer l'importance de l'objectif commun et augmenter l'adhésion du groupe à celui-ci
- Planifier et fixer des priorités dans des tâches complexes, pouvoir intégrer l'incertitude dans la planification
- Adapter sa prise de décision à la nouveauté et/ou la difficulté des situations rencontrées, pouvoir y intégrer l'incertitude
- Avoir une influence sur le fonctionnement du groupe, lui donner une orientation répondant à la diversité des circonstances rencontrées, en cohérence avec la stratégie de l'organisation
- Etre détenteur du permis B
- Etre détenteur de la formation fonctionnelle judiciaire recherche
- Avoir suivi la formation "gold commander"
- Avoir suivi une formation en matière d'analyse des risques
- Démontrer des connaissances précises sur la circulaire ministérielle OOP 41

**4. Lieu habituel de travail :**

La zone de police de SERAING-NEUPRE dans son entièreté

**5. Renseignements complémentaires :**

Direction du personnel

rue de la Bouteille 65

4100 SERAING

**6. Date ultime d'introduction des candidatures :**

Laisser à l'appréciation du DGP/DPM

**7. Date ultime souhaitée avant laquelle la sélection doit s'effectuer :**

A déterminer ultérieurement par le Chef de corps

**8. Evaluation spécifique :**

Néant

**9. Compétences particulières :**

Néant

**10. Emploi vacant à la date :**

1<sup>er</sup> mars 2018

**11. Composition de la commission de sélection :**

Néant

**12. Tests d'aptitude :**

Test d'aptitude en maîtrise de la violence, test écrit et/ou interview en fonction du nombre de candidats

ZP – 5278 : SERAING/NEUPRE

CADRE OPERATIONNEL - CADRE MOYEN

Adjoint de proximité

**1. Catégorie(s) de personnel qui peut(peuvent) s'inscrire pour la vacance d'emploi :**

Personnel Ops - Cadre Moyen – Inspecteur Principal

**2. Description de la fonction :**

- Travailler sous l'autorité du chef du commissariat de proximité auquel il est attaché structurellement
- Appliquer les directives du dirigeant inhérentes au fonctionnement du travail de quartier
- Assurer une mission d'encadrement fonctionnel et opérationnel selon les principes de l'excellence de la fonction de police
- Assurer une gestion qualitative des devoirs sur les bases de la police administrative et de la police judiciaire
- Organiser le contrôle du travail sur base de la circulaire dénommées "CP3"
- Aider et orienter les collaborateurs dans l'utilisation des logiciels à disposition
- Surveiller journallement le respect des règles en matière de gestion d'un quartier, orienter la stratégie dans une attitude pro active en faisant constater les infractions selon la politique interne définie
- Organiser des actions visant le respect du règlement général de police

- Analyser les plaintes, faire rédiger les devoirs dans le respect des instructions légales notamment en finalisant les dossiers dans les délais prescrits
- S'assurer de la transversalité de l'action au sein du département en appliquant le principe de la polyvalence nuancée
- S'engager à formaliser les objectifs de travail à ses collaborateurs et participer activement aux opérations planifiées
- Assurer l'intérim du dirigeant du commissariat s'il est désigné à ce titre
- Faire preuve d'un esprit de service
- Participer activement aux formations instaurées plus particulièrement celles visant la maîtrise de la violence

#### **Risques potentiels liés à :**

- Risques spécifiques (Poste de sécurité)
- Agressions verbales et/ou physiques, accident de circulation, port d'armes, chutes diverses
- Stress, sentiment d'insécurité, lésions physiques, brûlures, maladies
- Risques définis
- Exposition à un agent chimique et/ou biologique
- Contact avec personnes, animaux, produits, objets ou environnements à risques
- Utilisation de moyen incapacitant
- Irritation, intoxication, infection
- Contraintes physiques (conditions ergonomiques)
- Travail sur écrans
- Fatigues oculaires, maux de tête, RSI (microtraumatismes liés à des tâches répétitives ou des positions soutenues)
- Intempéries
- Inconfort, maladies
- Travail de nuit et vacations irrégulières, risques spécifiques ou charges physique ou mentale
- Perturbation du biorythme
- Contraintes mentales et charge psychosociale
- Agressions entraînant un stress post-traumatique
- Mises en situations potentiellement dangereuses ou humainement interpellantes
- Stress chronique ou aigu avec conséquences possibles sur le plan psychique ou physique

### **3. Profil souhaité :**

#### **a) compétences spécifiques**

- Etre apte au travail sur le terrain
- Etre en possession du permis de conduire

#### **b) compétences**

- Pouvoir exprimer clairement et correctement un message dans le cadre des tâches courantes
- Comprendre et utiliser des documents divers pour assumer ses tâches et s'informer utilement
- Rédiger des documents simples liés au fonctionnement habituel
- Identifier correctement l'information à transmettre relevant de sources diverses et la communiquer par un message clair, correct et objectif
- Adapter sa présentation personnelle aux situations diverses selon les règles de l'organisation
- Situer son domaine de fonctionnement dans la structure, en connaître les activités principales
- Approfondir ses connaissances fonctionnelles en rapport à la fonction, les appliquer à des situations diverses et complexes
- Appliquer les techniques habituelles dans des situations diverses et complexes
- Dans son fonctionnement habituel, agir selon les objectifs fixés
- Appliquer un programme de travail enchaînant une succession d'opérations diverses à choisir selon le contexte de fonctionnement
- Donner des instructions liées à des activités complexes mais relevant du fonctionnement habituel de l'équipe
- Suivre la réalisation des objectifs de l'équipe et gérer les moyens mis à disposition dans le cadre du fonctionnement habituel
- Repérer les tensions et les satisfactions présentes dans le groupe et adapter son action en conséquence pour renforcer la cohésion et l'enthousiasme du groupe
- Dans le cadre du fonctionnement habituel du groupe, convaincre le groupe de l'importance de l'objectif commun
- Planifier les activités courantes, relevant du fonctionnement habituel du groupe

- Prendre des décisions opportunes dans le cadre d'activités diverses relevant du fonctionnement habituel du service dans le cadre d'activités courantes
- Avoir une influence sur le groupe dans son fonctionnement habituel et pouvoir lui donner une orientation dans le sens souhaité par l'organisation

**4. Lieu habituel de travail :**

La zone de police de SERAING-NEUPRE dans son entièreté

**5. Renseignements complémentaires :**

Direction du personnel

rue de la Bouteille 65

4100 SERAING

**6. Date ultime d'introduction des candidatures :**

Laisser à l'appréciation du DGP/DPM

**7. Date ultime souhaitée avant laquelle la sélection doit s'effectuer :**

A déterminer ultérieurement par le Chef de corps

**8. Évaluation spécifique :**

Néant

**9. Compétences particulières :**

Néant

**10. Emploi vacant à la date :**

1<sup>er</sup> mars 2018

**11. Composition de la commission de sélection :**

Néant

**12. Tests d'aptitude :**

Test d'aptitude en maîtrise de la violence, test écrit et/ou interview en fonction du nombre de candidats

ZP – 5278 : SERAING-NEUPRE  
CADRE OPERATIONNEL – CADRE MOYEN

Inspecteur principal

Police secours

**1. Catégorie(s) de personnel qui peut(peuvent) s'inscrire pour la vacance d'emploi :**

Personnel Ops – Cadre moyen – Inspecteur principal de police

**2. Description de la fonction :**

- Travailler sous l'autorité du Directeur du département police secours
- Veiller journalièrement à engager ses collaborateurs sur le territoire local afin de garantir une forme de visibilité en des endroits stratégiquement décidés comme les abords des établissements scolaires, les carrefours et/ou autres "points noirs" afin de garantir la sécurité routière mais aussi la fluidité de la circulation
- Organiser spontanément cette visibilité au départ de l'outil dénommé "orbit" afin d'optimiser ces moments de surveillance
- Assurer une gestion qualitative des accidents de la circulation et autres collisions sur le plan administratif et judiciaire (gestion des "PIM", PV et SAC roulage)
- Organiser le contrôle du travail sur base de la circulaire CP 3
- Aider et orienter les collaborateurs dans l'utilisation du logiciel requis et autres outils à disposition pour établir les plans relatifs aux accidents et autres collisions constatés
- Surveiller journalièrement le respect des règles en matière de circulation routière en général, oriente la stratégie dans une attitude pro active en faisant constater les infractions selon la politique interne édictée dans le plan d'actions
- Utiliser et assurer la formation de ses collaborateurs sur les outils tels que les caméras dites "ANPR", les radars (fixe et/ou mobile) vitesse, la voiture tonneau
- Organiser des actions visant le respect des règlements généraux de police de la Ville de SERAING et de la Commune de NEUPRE
- Analyser les plaintes, fait rédiger des devoirs dans le respect des instructions légales notamment en finalisant les dossiers dans les délais prescrits
- S'engager à formaliser des objectifs de travail à ses collaborateurs dans une voire deux des matières spécialisées de roulage (comme la conduite sous influence de drogue au volant, les excès de vitesse, etc.) et participer aux contrôles planifiés
- S'assurer de la transversalité de l'action au sein du département police secours en appliquant le principe de la polyvalence nuancée
- Analyser les réponses accordées aux appels relatifs à l'exécution du service et veiller à utiliser les possibilités statutaires à bon escient
- Représenter la police locale en qualité de pilote au sein des concertations opérationnelles
- Justifier d'une expérience en matière de mobilité
- Faire preuve d'un esprit de service

- Participer activement aux formations instaurées plus particulièrement celles visant la maîtrise de la violence

#### **Risques potentiels liés à :**

- Risques spécifiques
- Poste de sécurité
- Agressions verbales et/ou physiques, accident de circulation, port d'armes, chutes diverses
- Stress, sentiment d'insécurité, lésions physiques, brûlures, maladies
- Risques définis
- Exposition à un agent chimique et/ou biologique
- Contact avec personnes, animaux, produits, objets ou environnements à risques
- Utilisation de moyen incapacitant
- Irritation, intoxication, infection
- Contraintes physiques (conditions ergonomiques)
- Blessures, maladies du dos ou autres
- Travail sur écrans
- Fatigues oculaires, maux de tête, RSI (microtraumatismes liés à des tâches répétitives ou des positions soutenues)
- Intempéries
- Inconfort, maladies
- Vacances irrégulières, risques spécifiques ou charges physique ou mentale
- Perturbation du biorythme
- Contraintes mentales et charge psychosociale
- Agressions entraînant un stress post-traumatique
- Mises en situations potentiellement dangereuses ou humainement interpellantes
- Stress chronique ou aigu avec conséquences possibles sur le plan psychique ou physique

#### **3. Profil souhaité :**

##### **a) compétences spécifiques**

- Etre apte au travail sur le terrain
- Etre en possession du permis de conduire

##### **b) compétences**

- Pouvoir exprimer clairement et correctement un message dans le cadre des tâches courantes
- Comprendre et utiliser des documents divers pour assumer ses tâches et s'informer utilement
- Rédiger des documents simples liés au fonctionnement habituel
- Identifier correctement l'information à transmettre relevant de sources diverses et la communiquer par un message clair, correct et objectif
- Adapter sa présentation personnelle aux situations diverses selon les règles de l'organisation
- Situer son domaine de fonctionnement dans la structure, en connaître les activités principales
- Approfondir ses connaissances fonctionnelles en rapport à la fonction, les appliquer à des situations diverses et complexes
- Appliquer les techniques habituelles dans des situations diverses et complexes
- Dans son fonctionnement habituel, agir selon les objectifs fixés
- Appliquer un programme de travail enchaînant une succession d'opérations diverses à choisir selon le contexte du fonctionnement
- Donner les instructions liées à des activités complexes mais relevant du fonctionnement habituel de l'équipe
- Suivre la réalisation des objectifs de l'équipe et gérer les moyens mis à disposition dans le cadre du fonctionnement habituel
- Repérer les tensions et les satisfactions présentes dans le groupe et adapter son action en conséquence pour renforcer la cohésion et l'enthousiasme au sein du groupe
- Dans le cadre du fonctionnement habituel du groupe, convaincre le groupe de l'importance de l'objectif commun
- Planifier les activités courantes, relevant du fonctionnement habituel du groupe
- Prendre des décisions opportunes dans le cadre d'activités diverses relevant du fonctionnement habituel du service dans le cadre d'activités courantes
- Avoir une influence sur le groupe dans son fonctionnement habituel et pouvoir lui donner une orientation dans le sens souhaité par l'organisation
- Formation fonctionnelle gestionnaire fonctionnelle
- Formation continue discipline, contrôle interne, pour les dirigeants
- Formation continue Community Policing

**4. Lieu habituel de travail :**

La zone de police de SERAING-NEUPRE dans son entièreté

**5. Renseignements complémentaires :**

Direction du personnel  
rue de la Bouteille 65  
4100 SERAING

**6. Date ultime d'introduction des candidatures :**

Laisser à l'appréciation du DGP/DPM

**7. Date ultime souhaitée avant laquelle la sélection doit s'effectuer :**

A déterminer ultérieurement par le Chef de corps

**8. Evaluation spécifique :**

Néant

**9. Compétences particulières :**

Néant

**10. Emploi vacant à la date :**

1<sup>er</sup> mars 2018

**11. Composition de la commission de sélection :**

Néant

**12. Tests d'aptitude :**

Test d'aptitude en maîtrise de la violence, test écrit et/ou interview en fonction du nombre de candidats

ZP – 5278 : SERAING-NEUPRE  
CADRE OPERATIONNEL -CADRE DE BASE

**Inspecteur****Service local de recherche****1. Catégorie(s) de personnel qui peut(peuvent) s'inscrire pour la vacance d'emploi :**

Personnel Ops – cadre de Base – Inspecteur de police

**2. Description de la fonction :**

- Travailler sous l'autorité du chef de section
- Exécuter toutes missions d'enquête qui leur sont confiées, que ce soit dans son domaine ou dans celui d'une autre section dans des créneaux horaires variables
- Contribuer activement à l'alimentation du cycle d'information selon les prescrits légaux
- Rédiger tout devoir, administratif et judiciaire, lié aux enquêtes selon les prescrits légaux
- Rendre compte à l'adjoint et/ou au responsable de département de son activité
- Préparer et mener des auditions en conformité avec les procédures légales
- Effectuer des surveillances judiciaires et constituer un réseau de source d'information
- Apporter son appui aux opérations de police administrative et/ou judiciaire planifiées
- Participer au rôle de garde
- Adapter son comportement selon les circonstances et les personnes rencontrées
- Participer au travail en équipe, faire preuve d'un sens de la communication et de la collaboration avec les collègues des autres services
- Participer activement à toute formation ou recyclage jugés utiles et nécessaires particulièrement les matières visant la maîtrise de la violence
- Se tenir informer de l'évolution des procédures judiciaires
- Respecter le secret professionnel et ne pas divulguer les informations obtenues lors des enquêtes en dehors des procédures légales
- Répondre à tout appel relatif à l'exécution du service et veiller à utiliser les possibilités statutaires à bon escient
- Faire preuve d'un esprit de service

**Risques potentiels liés à :**

- Risques spécifiques (Poste de sécurité)
- Agressions verbales et/ou physiques, accident de circulation, port d'armes, chutes diverses
- Stress, sentiment d'insécurité, lésions physiques, brûlures, maladies
- Risques définis
- Exposition à un agent chimique et/ou biologique
- Contact avec personnes, animaux, produits, objets ou environnements à risques
- Utilisation de moyen incapacitant
- Irritation, intoxication, infection
- Contraintes physiques (conditions ergonomiques)
- Travail sur écrans
- Fatigues oculaires, maux de tête, RSI (microtraumatismes liés à des tâches répétitives ou des positions soutenues)
- Intempéries

- Inconfort, maladies
- Travail de nuit et vacations irrégulières, risques spécifiques ou charges physique ou mentale
- Perturbation du biorythme
- Contraintes mentales et charge psychosociale
- Agressions entraînant un stress post-traumatique
- Mises en situations potentiellement dangereuses ou humainement interpellantes
- Stress chronique ou aigu avec conséquences possibles sur le plan psychique ou physique

### **3. Profil souhaité :**

- Etre titulaire du brevet judiciaire ou s'engager à suivre la formation
- Avoir de bonnes connaissances en procédures légales
- Esprit d'équipe et sens des responsabilités
- Faire preuve d'une discrétion totale
- Disposer d'un passé irréprochable
- Esprit de recherche et de synthèse
- Intérêt pour la criminalité zonale
- Capacité de rédiger des PV complexes et des rapports confidentiels (MPR)
- Bonne présentation
- Etre en possession du permis de conduire
- Ordonné et méthodique

### **4. Lieu habituel de travail :**

La zone de police de SERAING-NEUPRE dans son entièreté

### **5. Renseignements complémentaires :**

Direction du personnel  
rue de la Bouteille 65  
4100 SERAING

### **6. Date ultime d'introduction des candidatures :**

Laisser à l'appréciation du DGP/DPM

### **7. Date ultime souhaitée avant laquelle la sélection doit s'effectuer :**

A déterminer ultérieurement par le chef de zone

### **8. Evaluation spécifique :**

Néant

### **9. Compétences particulières :**

Néant

### **10. Emploi vacant à la date :**

1<sup>er</sup> mars 2018

### **11. Composition de la commission de sélection :**

Néant

### **12. Tests d'aptitude :**

Test d'aptitude en maîtrise de la violence, test écrit et/ou interview en fonction du nombre de candidats

ZP – 5278 : SERAING-NEUPRE  
CADRE OPERATIONNEL -CADRE DE BASE

### **Inspecteur proximité**

### **1. Catégorie(s) de personnel qui peut(peuvent) s'inscrire pour la vacance d'emploi :**

- Personnel Ops – cadre de base – Inspecteur de police
- Il s'agit d'un emploi spécialisé
- La priorité sera accordée aux détenteurs du brevet fonctionnel
- Détenteurs ou non du brevet de la "formation fonctionnelle police de quartier"

### **2. Description de la fonction :**

- Travailler sous l'autorité du chef et des adjoints du commissariat de proximité auquel il est attaché
- Effectuer d'initiative des patrouilles orientées vers la sécurité, la tranquillité, la salubrité et la propreté publiques
- Acter les plaintes, rédiger des devoirs dans le respect des instructions légales en effectuant les enquêtes policières utiles pour finaliser les dossiers dans le respect des prescrits dont la MFO3
- Assumer la gestion du secteur assigné selon la philosophie et les principes de la police de proximité
- S'engager à suivre les instructions données visant la manière de gérer le quartier
- S'investir de manière qualitative dans l'alimentation générale du cycle d'information, selon les règles établies

- Se tenir informé de ce qui se vit dans son quartier où il doit devenir la personne de référence et prendre les initiatives immédiates et utiles en vue de la résolution de problèmes posés
- Exécuter les tâches de police administrative et judiciaire dévolues
- Utiliser de manière efficiente du règlement général de police selon les lignes de conduite fournies dans le cadre de la gestion du secteur attribué
- Mettre tout en œuvre pour garantir la tranquillité, la salubrité, la propreté et la sécurité dans son secteur, et ce, en parfaite synergie avec ses collègues, les autres partenaires et la population
- Etre attentif aux règles régissant le domaine de la circulation routière notamment dans le cadre du secteur attribué
- Répondre à tout appel relatif à l'exécution du service et veiller à utiliser les possibilités statutaires à bon escient
- Participer à des opérations de police administrative et/ou judiciaire planifiées
- Faire preuve d'un esprit de service
- Participer activement aux formations plus particulièrement celles visant à la maîtrise de la violence

Risques potentiels liés à :

- Risques spécifiques (Poste de sécurité)
- agressions verbales et/ou physiques, accident de circulation, port d'armes, chutes diverses
- stress, sentiment d'insécurité, lésions physiques, brûlures, maladies
- Risques définis
- Exposition à un agent chimique et/ou biologique
- Contact avec personnes, animaux, produits, objets ou environnements à risques
- Utilisation de moyen incapacitant
- Irritation, intoxication, infection
- Contraintes physiques (conditions ergonomiques)
- Travail sur écrans
- Fatigues oculaires, maux de tête, RSI (microtraumatismes liés à des tâches répétitives ou des positions soutenues)
- Intempéries
- Inconfort, maladies
- Contraintes mentales et charge psychosociale
- Agressions entraînant un stress post-traumatique
- Mises en situations potentiellement dangereuses ou humainement interpellantes
- Stress chronique ou aigu avec conséquences possibles sur le plan psychique ou physique

### 3. Profil souhaité :

#### a) Compétences spécifiques

- Etre apte au travail sur le terrain
- Etre en possession du permis de conduire

#### b) Compétences

- Pouvoir exprimer clairement et correctement un message dans le cadre des tâches courantes
- Comprendre et utiliser des documents divers pour assumer ses tâches et s'informer utilement
- Rédiger des documents simples liés au fonctionnement habituel
- Identifier correctement l'information à transmettre relevant de sources diverses et la communiquer par un message clair, correct et objectif
- Adapter sa présentation personnelle aux situations diverses selon les règles de l'organisation
- Situer son domaine de fonctionnement dans la structure, en connaître les activités principales
- Approfondir ses connaissances fonctionnelles en rapport à la fonction, les appliquer à des situations diverses et complexes
- Appliquer les techniques habituelles dans des situations diverses et complexes
- Agir selon les objectifs fixés
- Appliquer un programme de travail enchaînant une succession d'opérations diverses à choisir selon le contexte du fonctionnement
- Prendre des décisions opportunes dans le cadre d'activités diverses relevant du fonctionnement habituel du service dans le cadre d'activités courantes
- Mettre en œuvre les règles de fonctionnement liées au travail du groupe notamment en termes d'entraide, d'écoute et d'information

- Réagir adéquatement à des situations diverses en adaptant les réponses habituelles aux circonstances rencontrées
- Proposer des actions pour assurer le déroulement de l'activité dans des contextes divers
- Mettre en œuvre des actions expérimentées dans le contexte d'un fonctionnement habituel

**4. Lieu habituel de travail :**

La zone de police de SERAING-NEUPRE dans son entièreté

**5. Renseignements complémentaires :**

Direction du personnel  
rue de la Bouteille 65  
4100 SERAING

**6. Date ultime d'introduction des candidatures :**

Laisser à l'appréciation du DGP/DPM

**7. Date ultime souhaitée avant laquelle la sélection doit s'effectuer :**

A déterminer ultérieurement par le chef de zone

**8. Evaluation spécifique :**

Néant

**9. Compétences particulières :**

Néant

**10. Emploi vacant à la date :**

1<sup>er</sup> mars 2018

**11. Composition de la commission de sélection :**

Néant

**12. Tests d'aptitude :**

Test d'aptitude en maîtrise de la violence, test écrit et/ou entretien en fonction du nombre de candidats

ZP – 5278 : SERAING-NEUPRE  
CADRE OPERATIONNEL -CADRE DE BASE

**Inspecteur**  
**Police secours**

**1. Catégorie(s) de personnel qui peut(peuvent) s'inscrire pour la vacance d'emploi :**

Personnel Ops – cadre de Base – Inspecteur de police

**2. Description de la fonction :**

**a) L'intervention**

- Travailler sous l'autorité de l'Officier de police judiciaire de garde
- Effectuer les interventions de police administrative et judiciaire qui lui sont confiées, selon les principes de la police de proximité
- Lors de ces patrouilles, rechercher prioritairement les infractions au règlement général de police ainsi que celles aux règles gérant la circulation routière
- Effectuer d'initiative des patrouilles orientées vers la sécurité, la tranquillité, la salubrité et la propreté publiques
- Acter les plaintes, rédiger des rapports dans le respect des instructions légales en effectuant une enquête policière pour finaliser de manière efficiente les dossiers
- Effectuer les missions qui lui sont confiées dans le cadre de la capacité hypothéquée (conformément aux instructions opérationnelles)
- Participer à des opérations de police administrative et/ou judiciaire planifiées
- S'investir de manière qualitative dans l'alimentation générale du cycle d'information, selon les règles établies
- Répondre à tout appel relatif à l'exécution du service et veiller à utiliser les possibilités statutaires à bon escient
- Faire preuve d'un esprit de service
- Participer activement aux formations, plus particulièrement celles visant la maîtrise de la violence

**Risques potentiels liés à :**

- Risques spécifiques (Poste de sécurité)
- Agressions verbales et/ou physiques, accident de circulation, port d'armes, chutes diverses
- Stress, sentiment d'insécurité, lésions physiques, brûlures, maladies
- Risques définis
- Exposition à un agent chimique et/ou biologique
- Contact avec personnes, animaux, produits, objets ou environnements à risques
- Utilisation de moyen incapacitant
- Irritation, intoxication, infection

- Contraintes physiques (conditions ergonomiques)
- Travail sur écrans
- Fatigues oculaires, maux de tête, RSI (microtraumatismes liés à des tâches répétitives ou des positions soutenues)
- Intempéries
- Inconfort, maladies
- Travail de nuit et vacations irrégulières / risques spécifiques ou charges physique ou mentale
- Perturbation du biorythme
- Contraintes mentales et charge psychosociale
- Agressions entraînant un stress post-traumatique
- Mises en situations potentiellement dangereuses ou humainement interpellantes
- Stress chronique ou aigu avec conséquences possibles sur le plan psychique ou physique

#### **b) L'accueil**

- Assurer l'accueil des personnes et/ou des victimes selon les principes de la police de proximité
- Acter les plaintes et rédiger les devoirs dans le respect des instructions légales en effectuant une enquête policière pour finaliser de manière efficiente les dossiers
- S'investir de manière qualitative dans l'alimentation générale du cycle d'information, selon les règles établies
- Informer correctement les citoyens, assurer le renvoi vers le service compétent si nécessaire et après avoir analysé leurs besoins
- Après 21 h, seuls les accueils à caractère urgent sont pris en charge (voir la note de politique générale). Dans tous les cas, une information ISLP complète est rédigée
- Respecter les règles de procédure mises en place afin d'assurer une qualité de service
- Faire preuve d'un esprit de service

#### **Risques potentiels liés à :**

- Risques spécifiques (Poste de sécurité)
- Agressions verbales et/ou physiques, accident de circulation, port d'armes, chutes diverses
- Stress, sentiment d'insécurité, lésions physiques, brûlures, maladies
- Risques définis
- Exposition à un agent chimique et/ou biologique
- Contact avec personnes, animaux, produits, objets ou environnements à risques
- Utilisation de moyen incapacitant
- Irritation, intoxication, infection
- Contraintes physiques ou conditions ergonomiques
- Travail sur écrans
- Fatigues oculaires, maux de tête
- Travail statistique
- Problèmes physiques
- Travail de nuit et vacations irrégulières / risques spécifiques ou charges physique ou mentale
- Perturbation du biorythme
- Contraintes mentales et charge psychosociale
- Mises en situations potentiellement dangereuses ou humainement interpellantes
- Stress chronique ou aigu avec conséquences possibles sur le plan psychique ou physique

### **3. Profil souhaité :**

#### **a) compétences spécifiques**

- Etre apte au travail sur le terrain
- Etre en possession du permis de conduire

#### **b) compétences**

- Pouvoir exprimer clairement et correctement un message dans le cadre des tâches courantes
- Comprendre et utiliser des documents divers pour assumer ses tâches et s'informer utilement
- Rédiger des documents simples liés au fonctionnement habituel
- Identifier correctement l'information à transmettre relevant de sources diverses et la communiquer par un message clair, correct et objectif
- Adapter sa présentation personnelle aux situations diverses selon les règles de l'organisation

- Situer son domaine de fonctionnement dans la structure, en connaître les activités principales
- Approfondir ses connaissances fonctionnelles en rapport à la fonction, les appliquer à des situations diverses et complexes
- Appliquer les techniques habituelles dans des situations diverses et complexes
- Agir selon les objectifs fixés
- Appliquer un programme de travail enchaînant une succession d'opérations diverses à choisir selon le contexte du fonctionnement
- Prendre des décisions opportunes dans le cadre d'activités diverses relevant du fonctionnement habituel du service dans le cadre d'activités courantes
- Mettre en œuvre les règles de fonctionnement liées au travail du groupe notamment en termes d'entraide, d'écoute et d'information
- Réagir adéquatement à des situations diverses en adaptant les réponses habituelles aux circonstances rencontrées
- Proposer des actions pour assurer le déroulement de l'activité dans des contextes divers
- Mettre en œuvre des actions expérimentées dans le contexte d'un fonctionnement habituel

**4. Lieu habituel de travail :**

La zone de police de SERAING-NEUPRE dans son entièreté

**5. Renseignements complémentaires :**

Direction du personnel  
rue de la Bouteille 65  
4100 SERAING

**6. Date ultime d'introduction des candidatures :**

Laisser à l'appréciation du DGP/DPM

**7. Date ultime souhaitée avant laquelle la sélection doit s'effectuer :**

A déterminer ultérieurement par le Chef de corps

**8. Evaluation spécifique :**

Néant

**9. Compétences particulières :**

Néant

**10. Emploi vacant à la date :**

1<sup>er</sup> mars 2018

**11. Composition de la commission de sélection :**

Néant

**12. Tests d'aptitude :**

Test d'aptitude en maîtrise de la violence, test écrit et/ou interview en fonction du nombre de candidats.

**M. le Président présente le point.**

**Aucune remarque ni objection**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**OBJET N° 2 :** Modification budgétaire n° 1 de services ordinaire et extraordinaire de la police locale de SERAING-NEUPRÉ pour l'exercice 2017.

Vu la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux ;

Vu l'arrêté royal du 5 septembre 2001 tel que modifié par l'arrêté royal du 5 juillet 2010, portant le règlement général de la comptabilité de la zone de police ;

Vu la circulaire ministérielle PLP 55 du 8 décembre 2016 traitant des directives relatives à l'établissement du budget de police 2017 à l'usage des zones de police ;

Vu sa délibération n° 2 du 19 décembre 2016, arrêtant le budget de la police locale de SERAING-NEUPRÉ pour l'exercice 2017, approuvé par l'autorité le Gouverneur de la Province de Liège en date du 21 janvier 2017 ;

Vu le projet de modification budgétaire n° 1 à apporter tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire du budget de la police locale de SERAING-NEUPRE, pour l'exercice 2017 ;

Vu l'avis de la commission du budget quant à la légalité et aux implications financières prévisibles du projet de modification budgétaire ;

Vu la décision du collège de police du 4 octobre 2017 arrêtant l'ordre du jour de la présente séance ;

Après en avoir délibéré en séance publique,

ADOPTE

par 15 voix "pour", 0 voix "contre", 1 abstention, le nombre de votants étant de 16, la modification budgétaire n° 1 à apporter aux services ordinaire et extraordinaire du budget de la police locale de SERAING-NEUPRÉ pour l'exercice 2017, aux chiffres suivants :

SERVICE ORDINAIRE	RECETTES	DEPENSES	SOLDE	
Budget initial	18.910.980,70€	18.910.980,70€	0,00	€
Modification budgétaire n° 1				
- Augmentations de crédits	802.985,04 €	429.923,04 €	373.062,00 €	
- Diminutions de crédits	656.322,14 €	283.260,14 €	-373.062,00€	
<b>NOUVEAUX RESULTATS</b>	<b>19.057.643,60€</b>	<b>19.057.643,60€</b>	<b>0,00</b>	<b>€</b>

	BUDGET INITIAL	MODIFICATION BUDGETAIRE N°1	N°NOUVEAUX MONTANTS
Dotation communale SERAING	de 9.026.485,34€	-207.948,65 €	8.818.536,69€
Dotation communale NEUPRE	de 961.607,69 €	-22.373,49 €	939.234,20 €
<b>Dotation communale totale</b>	<b>9.988.093,03€</b>	<b>-230.322,14 €</b>	<b>9.757.770,89€</b>

SERVICE EXTRAORDINAIRE	RECETTES	DEPENSES	SOLDE	
Budget initial	335.882,26€	305.750,00€	30.132,26 €	
Modification budgétaire n° 1				
- Augmentations de crédits	239.866,31€	255.218,94€	-15.352,63€	
- Diminutions de crédits	24.132,26 €	10.000,00 €	-14.132,26€	
<b>NOUVEAUX RESULTATS</b>	<b>551.616,31€</b>	<b>550.968,94€</b>	<b>647,37 €</b>	

**Exposé de M. le Président.**

**Intervention de M. Sciortino.**

**Réponse de M. le Président.**

**Vote sur les services ordinaire et extraordinaire :**

- **MR-IC** : oui
- **Cdh** : oui
- **ECOLO** : oui
- **PTB+** : abstention
- **PS** : oui

**OBJET N° 3 :** Situation de caisse, au 15 septembre 2017, de la police locale de SERAING-NEUPRÉ.

Vu les articles 34 et 83 de la loi du 7 décembre 1998, organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux ;

Vu l'arrêté royal du 5 septembre 2001 portant règlement général de la comptabilité de la police locale ;

Vu la situation de caisse au 15 septembre 2017 de la police locale de SERAING-NEUPRÉ présentée par Mme la Comptable spéciale ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la décision du collège de police du 4 octobre 2017 arrêtant l'ordre du jour du conseil de police,

PREND ACTE

de la situation de caisse établie au 15 septembre 2017 de la police locale de SERAING-NEUPRÉ qui présente un avoir justifié de UN-MILLION-CENT-VINGT-SEPT MILLE CINQ-CENT-SOIXANTE-NEUF EUROS HUIT CENTS (1.127.569,08 €).

**M. le Président présente le point.**

**Aucune remarque ni objection.**

**Ce point n'appelle pas de vote.**

**OBJET N° 4 :** Adhésion à la centrale de marchés initiée par la Province de LIEGE.

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures et notamment l'article L1122-30 ;

Vu la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux et ses modifications ultérieures, notamment les articles 11 et 33 ;

Vu la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses modifications ultérieures, notamment les articles 2,4° et 15 ;  
 Attendu que la Ville est régulièrement amenée à lancer des procédures de marchés publics de fournitures et de services dans divers domaines ;

Attendu que la Province de LIEGE fonctionne en tant que centrale de marché sens de l'article 2,4° de la loi du 15 juin 2006 ;

Considérant que l'exécution de certains de ces marchés dispenserait la police locale de SERAING-NEUPRE de l'obligation d'organiser elle-même une procédure de passation souvent très complexe tant pour l'élaboration des spécifications techniques que pour l'analyse des offres, et lui permettrait de bénéficier d'offres potentiellement attractives, ce qui induirait un gain de temps et de ressources ;

Considérant que l'exécution des marchés de la centrale conventionnée resterait totalement facultative et n'entraverait nullement l'autonomie communale en la matière ;

Vu le projet de convention présenté par la Province de LIEGE ;

Vu la décision du collège de police du 4 octobre 2017 arrêtant l'ordre du jour de la présente séance,

#### DECIDE

par 16 voix "pour", 0 voix "contre", 0 abstention, le nombre de votants étant de 16 :

1. de marquer son accord sur l'adhésion de la police locale de SERAING-NEUPRE à la Centrale de marché réalisée par la Province de LIEGE ;
2. d'arrêter, comme ci-après, les termes de la convention qui définit les obligations et responsabilités des parties quant à l'exécution de ce marché :

#### CONVENTION

##### ENTRE, D'UNE PART,

La police locale de SERAING-NEUPRE représenté par collège de police en la personne de M. Alain MATHOT, Président, et M. Bruno ADAM, Secrétaire,

##### ET, D'AUTRE PART,

La Province de LIEGE, établie place Saint-Lambert 18a à 4000 LIEGE, représentée par M. Robert MEUREAU, Député provincial, et Mme Marianne LONHAY, Directrice générale provinciale.

##### EXPOSE DES MOTIFS :

La Province de LIEGE conclut régulièrement des marchés publics de fournitures et de services nécessaires au fonctionnement de ses services.

Le(la) premier(ière) nommé(e) pourrait bénéficier de conditions identiques à celles obtenues par la Province de LIEGE dans le cadre de ces marchés de fournitures et de services, en particulier en ce qui concerne les conditions de prix.

Le regroupement des commandes aura en outre pour avantages la simplification des procédures administratives et l'obtention de rabais.

##### IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

##### ARTICLE 1.- MARCHES VISES

Sont visés par la présente convention les marchés de fournitures et de services au sens large.

##### ARTICLE 2.- REGLEMENTATIONS APPLICABLES

Les marchés visés sont réalisés conformément aux réglementations applicables aux marchés publics, notamment :

- la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et services, ainsi que ses modifications ultérieures ;
- l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, ainsi que ses modifications ultérieures ;
- l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics, ainsi que ses modifications ultérieures.

##### ARTICLE 3.- STIPULATION POUR AUTRUI

La Province de LIEGE s'engage à insérer une clause de stipulation pour autrui dans ses cahiers des charges : "Stipulation pour autrui : l'adjudicataire s'engage à faire bénéficier les communes, C.P.A.S., zones de police, zones de secours et intercommunales situés sur le territoire de la Province de LIEGE, à leur demande, des clauses et conditions du présent marché, en particulier en ce qui concerne les conditions de prix, et ce, pendant toute la durée du marché".

##### ARTICLE 4.- OBLIGATIONS DES PARTIES

La Province de LIEGE se charge d'organiser le marché escompté et d'attribuer ce dernier à l'adjudicataire ayant remis l'offre la plus intéressante.

La Province de LIEGE n'est donc responsable que de la bonne réalisation du marché jusqu'à sa notification à l'adjudicataire et non du contrôle de l'exécution du marché.

Les communes, C.P.A.S., zones de police, zones de secours et intercommunales ne participeront qu'aux marchés qu'ils estiment utiles à leurs services. Aucune quantité minimale

de commande ne sera exigée. Les communes, C.P.A.S., zones de police, zones de secours et intercommunales n'auront en outre aucune obligation de se fournir exclusivement chez le fournisseur.

Les bons de commande seront adressés directement au fournisseur par l'adhérent à la présente convention. Les factures y relatives seront adressées directement à l'adhérent.

Les contrats conclus par la Province de LIEGE au bénéfice des pouvoirs locaux impliquent que ces derniers s'engagent à exécuter fidèlement les obligations prévues par la législation relative aux marchés publics en ce qui concerne les délais de paiement.

Le contrôle de l'exécution des marchés relève de la compétence de chaque adhérent pour les lieux de livraison qui lui sont propres.

#### ARTICLE 5.- INFORMATION

La Province de LIEGE informera les pouvoirs locaux des marchés qu'elle a conclus et leur communiquera la fiche technique des marchés concernés.

Cette information se fera dans un premier temps par courrier ordinaire et par la suite via le site Internet de la Province de LIEGE. Toute actualisation du site relative aux marchés de fournitures et de services fera l'objet d'une notification aux adhérents par e-mail.

#### ARTICLE 6.- DUREE ET RESILIATION

La présente convention est conclue à titre gratuit pour une durée indéterminée et entrera en vigueur à dater du jour de sa signature avec les différents adhérents.

Chaque partie peut résilier la présente convention moyennant un préavis de trois mois notifié par lettre recommandée à l'autre partie.

Fait à ....., le ..... en deux exemplaires ayant chacun valeur d'original et chacune des parties ayant reçu le sien.

Pour la Province de LIEGE,			Pour la police locale de SERAING-NEUPRÉ,	
Paul-Emile MOTTARD, Député provincial – Président	Robert MEUREAU, Député provincial	Marianne LONHAY, Directrice générale provinciale	Bruno ADAM, Secrétaire	Alain MATHOT, Président

**M. le Président présente le point.**

**Aucune remarque ni objection**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**OBJET N° 5 :** Acquisition de mobilier pour la police locale de SERAING-NEUPRÉ pour l'année 2017 - Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des opérateurs économiques à consulter.

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 relatif aux compétences du conseil de police ;

Vu la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux et ses modifications ultérieures, notamment les articles 11 et 33 ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 92 (la dépense à approuver hors T.V.A. n'atteint pas le seuil de 30.000,00 €) ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Considérant qu'il y a lieu d'acquérir du nouveau mobilier pour la police locale de SERAING-NEUPRE ;

Considérant le cahier des charges relatif au marché "Acquisition de mobilier pour la police locale de SERAING-NEUPRÉ pour l'année 2017" établi par le service administratif ;

Considérant que ce marché est divisé en lots :

- lot 1 (Caisson mobile) ;
- lot 2 (Siège de bureau) ;
- lot 3 (Chaise visiteurs) ;
- lot 4 (Armoire haute à rideau) ;
- lot 5 (Table) ;
- lot 6 (Porte - manteaux) ;
- lot 7 (Fauteuil de direction) ;
- lot 8 (Armoire à rideau basse) ;

Considérant que le montant global estimé de ce marché s'élève à 12.396,69 € hors T.V.A. ou 15.000,00 €, T.V.A. de 21 % comprise ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par facture acceptée ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2017, à l'article 33000/741-51, ainsi libellé : "Achat de mobilier de bureau" ;

Vu la décision du collège de police du 4 octobre 2017 arrêtant l'ordre du jour de la présente séance,

#### DECIDE

par 16 voix "pour", 0 voix "contre", 0 abstention, le nombre de votants étant de 16 :

1. d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Acquisition de mobilier pour la police locale de SERAING-NEUPRÉ pour l'année 2017", établis par le service administratif. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 12.396,69 € hors T.V.A. ou 15.000,00 €, T.V.A. de 21 % comprise ;
2. de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable qui sera constaté sur facture acceptée ;
3. de consulter les opérateurs économiques suivants dans le cadre de la procédure négociée :
  - s.a. IPL BUSINESS (siège social : avenue du Japon 35 à 1420 BRAINE-L'ALLEUD) [T.V.A. BE 0406.129.201], rue Saint-Remy 11 à 4000 LIEGE ;
  - s.a. DEROANNE (T.V.A. BE 0439.346.454), rue des Nouvelles Technologies 21 à 4460 GRACE-HOLLOGNE ;
  - s.p.r.l. FRANSSSEN (siège social : rue Trois Bourdons 1 à 4840 WELKENRAEDT) [T.V.A. BE 0421.066.310], rue de l'Industrie 13 à 4700 EUPEN ;
  - s.a. LYRECO BELGIUM (T.V.A. BE 0406.469.194), rue du Fond des Fourches 20 à 4041 HERSTAL,

#### IMPUTE

la dépense sur le budget extraordinaire de 2017, à l'article 33000/741-51, ainsi libellé : "Achat de mobilier de bureau", dont le crédit est suffisant,

#### CHARGE

1. le service du marché public de la rédaction du rapport d'examen des offres en concertation avec le service administratif ;
2. le service administratif de l'établissement du bon de commande afférent à ce marché.

**M. le Président présente le point.**

**Aucune remarque ni objection**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**OBJET N° 6 :** Acceptation de la démission de M. Marc LAMMERETZ de son mandat de conseiller de police. (URGENCE)

Vu l'article 21 bis de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (LPI), telle que modifiée ;

Vu le courriel du 14 octobre 2017 par lequel M. Marc LAMMERETZ a remis la démission de son mandat de membre effectif du conseil de police de SERAING-NEUPRE ;

Entendu M. le Président, lequel informe le conseil que le collège de police sollicite l'examen d'urgence du présent objet ;

Vu l'article 27 de la loi du 7 décembre 1998 susvisée rendant applicables au conseil de police les dispositions de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (anciennement article 97 de la nouvelle loi communale) autorisant la mise en discussion d'un objet étranger à l'ordre du jour du conseil communal en cas d'urgence déclarée par les deux tiers au moins des membres présents ;

Attendu que l'urgence est déclarée par 16 membres de l'assemblée, à l'unanimité des membres présents, à savoir : Mmes BUDINGER, CAPRASSE, M.DECERF, Mmes DEFRANG-FIRKET, DELIEGE, MM. MATHOT, MAYERESSE, NAISSE, ONKELINX, RIZZO, ROBERT, Mme ROSENBAUM, MM. SCIORTINO, THIEL, TODARO et Mme VALESIO,

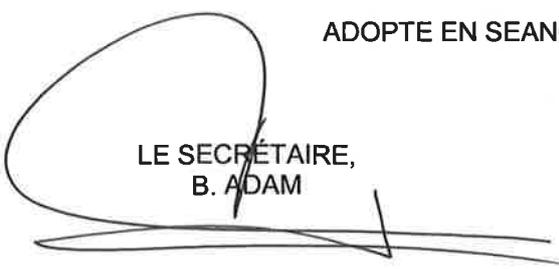
#### ACCEPTE

par 16 voix "pour", 0 voix "contre", 0 abstention, le nombre de votants étant de 16, la démission de M. Marc LAMMERETZ de son mandat de membre du conseil de police de SERAING-NEUPRE.

**L'urgence est sollicitée et reconnue à l'unanimité.  
M. le Président présente le point.  
Aucune remarque ni objection.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.**

***La séance est levée à 20h11***

ADOpte EN SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2017



LE SECRÉTAIRE,  
B. ADAM



LE PRÉSIDENT,  
A. MATHOT